

GRENOBLE ET SA RÉGION



TROIS QUESTIONS À...

Jean Giard,
Président
de l'association Alertes

“C'est au milieu hospitalier à s'adapter”

■ **L'association Alertes vient d'élaborer un rapport sur la place de la personne âgée à l'hôpital. A l'heure actuelle, quelle est la situation générale des personnes âgées au sein des hôpitaux ?**

On a actuellement une vision contrastée du milieu hospitalier. Si l'hôpital public est choisi pour la qualité de ses soins, il donne une mauvaise image concernant l'accueil des personnes âgées. Ce n'est pas à l'individu à s'adapter à l'hôpital, c'est au milieu hospitalier à s'adapter aux personnes âgées. Nos réflexions et les améliorations que nous souhaitons engager se regroupent sous trois aspects : l'accueil de la personne âgée à l'hôpital, la prise en charge de l'individu pendant son temps d'hospitalisation et le retour à son domicile. Ce dernier point requiert une collaboration étroite entre la Ville et l'hôpital. Actuellement, ces deux acteurs ne travaillent pas réellement comme des “partenaires”.

■ **Quelles solutions sont mises en place pour lutter contre ce problème ?**

Actuellement, des solutions sont en cours de réalisations concernant le retour à leur domicile. La proposition de mise en place d'une vidéotéléphonie (système pour voir et entendre le patient chez lui) pourrait aider au maintien à domicile des personnes âgées ainsi qu'un bracelet pour la détection de chute. Il faut veiller à ce que la population vieillisse dans de bonnes conditions de santé.

■ **Quel est votre opinion concernant la place des personnes âgées dans le débat public ?**

“ Il y a une réelle carence dans la mesure où les hommes politiques n'ont pas suffisamment abordé ce sujet, que ce soit dans le cadre des élections présidentielles ou législatives. La question de la prise en charge de la dépendance des personnes âgées doit être une préoccupation majeure des pouvoirs publics compte tenu de l'importance de la place de l'hôpital pour ces dernières ”.

Propos recueillis par **Rébecca BOURDIN**

ANIMAUX Une formation à un métier original

Devenir chauffeur de taxi animalier

GRENOBLE

Tout le monde connaît les taxis mais peu de gens savent qu'il existe des taxis spécialement réservés aux animaux. Le Groupement national de taxis ambulances animaliers (GTAAF) possède une quinzaine de véhicules destinés à transporter les animaux de compagnie. Ces taxis les déposent au salon de toilette, à la clinique vétérinaire, etc. Serge Lopez a créé le GTAAF il y a six ans et son métier est à présent agréé par le ministère de l'Agriculture. Il a également décidé de monter en parallèle un centre de formation au transport d'animaux vivants. Pendant la formation de deux jours, les stagiaires apprennent à connaître les animaux, les méthodes de transport.



Serge Lopez, responsable du centre de formation au transport d'animaux vivants.

Grâce à l'attestation reçue à la fin de cet apprentissage, les candidats peuvent prétendre à l'agrément de la Direction des services vétérinaires pour le transport d'animaux.

Élodie CASTELLI

SÉCURITÉ Un partenariat État / bailleurs sociaux pour la tranquillité publique

“Ce ne doit pas être une charte de plus...”

ISÈRE

Dans le cadre du plan départemental d'actions de lutte contre les violences urbaines, une charte de partenariat “logement social et tranquillité publique en Isère” vient d'être signée entre la préfecture du département, les procureurs, les services de police et de gendarmerie ainsi que les bailleurs sociaux de l'Isère.

Cinq fiches d'actions à la disposition des partenaires

Cette charte de “bonnes pratiques” définit les modalités du partenariat et constitue un engagement de part et d'autre en vue d'harmoniser les actions sur le département et d'instaurer une contribution commune des part-



Dans le cadre du plan départemental d'actions de lutte contre les violences urbaines, une charte de partenariat “logement social et tranquillité publique en Isère” vient d'être signée entre différents partenaires. Photo Le DL

naires à la tranquillité publique dans le domaine du logement social.

“Ce ne doit pas être une charte de plus”, a souligné lors de la signature officielle

Dominique Gaillard, président d'Absise (association des bailleurs sociaux de l'Isère) et directeur général de l'Opac 38.

En signant ce document,

tous se sont engagés à mobiliser des moyens nécessaires à la mise en place de cette charte. “Un travail que nous devons régulièrement évaluer en termes de résultats”, a

ajouté Michel Morin, préfet de l'Isère.

Trois objectifs ont été définis : renforcer le partenariat existant, clarifier les modes de relations et d'échanges d'informations et développer la co-production d'actions pertinentes.

Formation, prévention, répression...

Pour cela, la charte est donc constituée de cinq fiches d'actions correspondantes relatives aux bonnes pratiques de relations partenariales, à la prévention situationnelle et à la formation, aux opérations de contrôle des parties communes sensibles, à la prévention des rassemblements abusifs dans les halls d'immeubles et à la collaboration en matière de règlement des troubles de voisinage sensibles.

Aux acteurs de la charte d'apporter au texte une traduction concrète sur le terrain.

Stéphane BLÉZY

DÉCENTRALISATION Réunion des gestionnaires d'établissements

Les collèges, côté gestion

EYBENS

La Maison départementale des sports a accueilli mercredi matin les gestionnaires des collèges isérois pour réfléchir aux questions attenantes à leur profession. Au programme: gestion du personnel, prévention des risques professionnels, restauration scolaire, équipements et logement de fonction. Le vice-président du conseil général chargé de l'éducation, André Colomb Bouvard, a ouvert la réunion en abordant trois points. D'abord, la décentralisation avait entraîné le découpage du département en treize territoires administratifs. “Ce dispositif est un levier qui doit nous permettre de tourner et faire un réel travail de proximité”.

Le vice-président a exhorté l'auditoire à avoir confiance en cet outil.

Deuxième temps fort: les subventions d'équilibre, amenées à être augmentées sensiblement au niveau des bases élèves. Jusque-là, chaque établissement bénéficiait de 2% d'augmentation globale annuelle. Aujourd'hui, il s'agit de rehaus-



André Colomb Bouvard, vice-président du conseil général chargé de l'éducation, a dialogué avec les gestionnaires des collèges isérois.

ser les budgets pour chaque inscrit dans l'école. Les SEGPA seront également concernées.

“Être équilibrables entre toutes les familles du département”

Enfin, M. Colomb Bouvard a abordé la question de la restauration et la nécessité de trouver une harmonisation progressive. D'une part diminuer la différence du prix des repas entre les communes

pouvant avoisiner un euro.

“Nous devons être équilibrables entre toutes les familles du département”. Mais aussi préserver la restauration du service public face au privé. Le thème “Participer au développement local en favorisant les produits de proximité, défavorisés par les grandes coopératives concurrentielles” a conclu l'introduction de la matinée.

Sophie BABAZ

HANDICAP Le problème de la prise en charge

Le désarroi des familles

EYBENS

“Cent coups de fil pour trouver une association et la convaincre d'intégrer mon fils, épileptique non stabilisé, dans leur colonie. L'IME a 14 semaines de congés. Que faire quand on travaille ?”.

Le témoignage de cette maman est monnaie courante dans les familles avec des personnes handicapées. Le constat est sans appel: déjà marginalisées par leur situation préoccupante, ces familles ne disposent pas de structures de relais adaptées à leurs besoins spécifiques. Une urgence, un besoin de répit, un changement d'établissement constituent bien souvent un véritable parcours du combattant pour les parents faute d'établissements capables de les décharger temporairement de la prise en charge de la personne dépendante.

Une conférence s'est tenue à l'Office départemental des personnes handicapées (OD-



Lors de la conférence.

PHI) sur le sujet en vue de donner matière pour réfléchir et agir. Une enquête mise en place il y a deux ans par l'ODPHI, montre la nécessité d'ouvrir très vite ce type de structures d'accueil temporaire.

“Notre démarche est préventive. Les familles doivent pouvoir souffler avant d'être trop épuisées”, explique Marielle Lachenal vice-présidente de l'ODPHI. Une famille usée est une famille fragile.

Un pionnier du genre, Jean Jacques Olivin, président du Groupe de Réflexion et Réseau de l'Accueil temporaires des Handicapés (GRATH), est venu témoigner de la possibilité de créer ce genre de structure. Sur 5 millions d'aïdants naturels, c'est-à-dire les familles, 0,5% bénéficient d'un tel soutien, contre 30% au Québec. “Il est plus que temps de développer les Maisons d'accueil temporaire sur le territoire”.

LOGEMENT Amélioration de l'habitat

Pact: intervention dans les copropriétés

GRENOBLE

Ce mercredi, le Pact de l'Isère a tenu son assemblée générale. Cette association, au service de l'amélioration de l'habitat s'est concentrée sur la copropriété.

L'assemblée générale a évoqué le redressement du bilan financier par rapport à l'année 2005. Le Pact possède de nombreuses activités. En 2006, le Pact s'est associé avec la CLCV (Confédération locale du cadre de vie) dans un dispositif expérimental, pour le traitement du logement indécemment. Cette collaboration a permis de traiter onze situations d'indécence.

Le Pact présente des objectifs de prévention et de médiation avec l'écoute et le conseil aux locataires. La copropriété, qui représente huit millions de logements en France, a été un terrain de mission important pour le Pact.

La lutte contre l'habitat indigne et lutte contre l'insalubrité

Plusieurs intervenants ont échangé sur ce sujet avec le Pact, comme la Métro ou encore Pact-ARIM. Plusieurs enjeux à propos des copropriétés fragilisées sont mis en avant: la lutte contre l'habitat indigne, la question du développement durable, le maintien de personnes âgées ou handicapées à domicile.

REPÈRES

LE PACT DE L'ISÈRE

■ Le Pact de l'Isère a été créé en 1953. Ce terme signifiait au départ: centre de propagation et d'action contre les taudis. Le Pact de l'Isère fait partie de la fédération nationale Pact-ARIM. En 2006, le Pact a réalisé 23 missions. Celles-ci ont concerné 40 copropriétés et plus de 4000 logements.

Impulser une dynamique dans la copropriété

Le Pact de l'Isère mène de nombreuses activités concernant les copropriétés, il participe à des missions d'étude et d'animation avec les communes. Celui-ci intervient avec une équipe pluridisciplinaire auprès des habitants pour impulser une dynamique dans la copropriété.

Il met en oeuvre une prévention, pour éviter que la situation de certaines copropriétés ne se dégrade, et un accompagnement.

Le Pact essaie de lutter contre l'insalubrité. Il a également organisé des partenariats avec des organismes énergétiques pour la question du développement durable.

Élodie CASTELLI

PARTENARIAT GEM-Danone-Procter&Gamble

Accélérer le rythme d'embauche

Danone, désireux d'accélérer son rythme d'embauche pour les postes de chefs de marché, vient de signer une convention de partenariat de trois ans avec Grenoble école de management.

Les premières actions, orientées sur les stages et les CDI, ont déjà abouti à la sélection de plusieurs candidats parmi les étudiants du programme Grande Ecole.

Importance donnée aux expériences personnelles Pour Procter&Gamble, qui recrute dans les fonctions com-

merciales et marketing, l'objectif est d'expliquer aux étudiants le processus de recrutement « maison »: complexe et parfois mal compris, il peut conduire certains étudiants à ne pas postuler du tout! Ce process, qui accorde une importance particulière aux expériences extra scolaires et à la personnalité de l'étudiant, a été présenté pendant une journée en janvier.

L'opération a généré 60 candidatures dans le mois qui a suivi, dont 18 ont été sélectionnées et 5 ont atteint le stade ultime de sélection.

DND www.ventes-domaniales.fr

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
AVEC ADMISSION DE SOUMISSIONS CARTEES
LUNDI 02 JUILLET 2007 A 9H ET A 15H30
MARDI 03 JUILLET 2007 A 9H A LYON
SALLE DE REUNION 888 - NIVEAU 5
165 RUE GARIBOLDI
Cité administrative - ISH A
VEHICULES marques diverses, ALDI A3 ; BMW 325 ; MERCEDES Avangarde
E 290, 190 ; SMART ; JEEP Cherokee ; KIA Rio ; ROVER 400 ;
TVCCO Gregor
Motos, Scooters, Scooters neiges, cyclos, vélos, VTT
Semi-tracteur, tracteur rouleur, locotracteur, matériel d'entretien voies ferrées,
caminion TRM 4000, balaise Mathieu, charrues élévateurs, remorques agricoles,
épaveuses, groupes électrogènes, détracteurs de mince, quad, 15 tonnes de ferraille,
machine de découpage avec chariot plasma,
1 ensemble cuisine intégré, 1 ensemble salle de bain, mobilier, électroménager
DIVERS : matériel informatique et téléphonique, mobilier et matériel de bureau,
téléphones portables, vaisselle, montres, bijoux, parfums
RENSEIGNEMENTS : COMMISSARIAT AUX VENTES DE LYON
165, RUE GARIBOLDI - Cité administrative Part-Dieu
69401 LYON CEDEX 03
Tél : 04 78 63 38 00 - fax : 04 78 63 38 06
Consultez-nous sur Internet : www.ventes-domaniales.fr